



# Compte rendu Conseil Municipal en date du 29 mars 2024

L'an **Deux Mil Vingt-quatre**, le **Vingt-neuf Mars**, à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de Monsieur Denis CARRON, Maire.

Date de convocation : 15 mars 2024.

**Nombre de conseillers en exercice : 18**

**Nombre de conseillers présents : 12**

Denis CARRON, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Kevin BLACHON, Carole FABBRI, Janine GARIN, Quentin GIRARD, Marceline BOUJU, Régine PLATRE, Nicolas ROQUE, Ernest ORTIZ.

**Nombre de conseillers représentés : 3**

Gilles TOUBLANC (pouvoir à Kévin BLACHON), Lionel SEIGLE-VATTE (pouvoir à Ernest ORTIZ), Jérôme FOROT (pouvoir à Carole FABBRI)

**Nombre de conseillers absents : 3**

Carole GALLIN, Marie Noëlle LEGARCON, Laurence CHANEL

Secrétaire de séance : Marceline BOUJU

Compte-rendu du Conseil Municipal précédent adopté

## **1- Vote des Taux d'imposition 2024**

Face à la conjoncture économique et à la difficulté des administrés de faire face à celle-ci, il est proposé de reconduire en 2024 les taux d'imposition 2023 sur les taxes fiscales locales, et ceux malgré les hausses des coûts de l'énergie et la baisse des dotations de l'Etat, impactant le budget communal.

Taux sur la taxe foncière bâtie : 36.55 %

Taux sur la taxe foncière non bâtie : 53.66 %

Taux sur la taxe d'habitation : 9.80 %

Adopté à l'unanimité.

## **2- Subventions Associations**

Somme alloué aux associations pour l'année 2024 : 37 231.20 €

Adopté à l'unanimité.

## **3- Vote Budget Primitif 2024 CCAS**

12 000.00€

Adopté à l'unanimité.

#### **4- Vote Budget Primitif 2024 Commune**

Fonctionnement s'équilibre à 2 755 940.00 €

Investissement : 421 060.00 €

Adopté à l'unanimité.

#### **5- Vote Budget Primitif 2024 Locaux commerciaux**

Fonctionnement s'équilibre à 101 808.00 €

Investissement : 153 504.00 €

Adopté à l'unanimité.

#### **Informations :**

Dorénavant toutes les dépenses, quel qu'en soit le montant, devront être justifiées et validées par Monsieur Le Maire.

Devant l'augmentation des dépenses d'énergie, une réflexion est à envisager afin de prendre des mesures pour optimiser la consommation d'électricité.

#### **6- SIVU Marcel BOUVIER sortie de la Commune**

A la suite de la reprise du gymnase du collège Marcel BOUVIER par la commune des Abrets en Dauphiné, les communes membres doivent Sortir du SIVU du gymnase du collège Marcel BOUVIER afin de procéder à sa dissolution.

Adopté à l'unanimité.

#### **7- Modification contrat CDD en CDI**

Deux agents du service technique arrivent au terme de leurs contrats. Au vu de leurs expériences et compétences, il est proposé d'évoluer vers un CDI pour ces deux agents occupant les postes de responsable technique et agent technique.

Adopté à l'unanimité.

#### **8- Convention CAPV RGD**

(Règlement Général Protection des Données)

Le délégué sera rémunéré sur la base de 27 euros de l'heure.

Autorisation pour signer la convention.

Adopté à l'unanimité.

#### **9- Modification dossier subvention 1 arbre 1 habitant**

Devis d'arbres 2615,41 euros

Location de Mini pelle 1 224,72 euros

Soit un total de 3 840,13 euros  
50 % de subventions sur l'ensemble

Adopté à l'unanimité.

### **10- Modification Horaires Mairies**

A partir du 2 mai 2024

Les deux Mairies seront fermées au Public les lundis

Le samedi matin sera ouvert dans les deux Mairies

#### **Mairie déléguée de Paladru**

Du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h00 à 12 h00

#### **Mairie déléguée de Le Pin**

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Monsieur Le maire informe que la délivrance des pièces d'identité à la Mairie déléguée de Le Pin remporte un grand succès, les plannings sont pleins et les gens viennent de loin, ce qui pourra engendrer une augmentation des subventions.

Adopté à l'unanimité.

### **11-Alarme sécurité Plage**

Suite à la noyade intervenue sur notre commune, nous avons reçu un courrier de l'Académie de Grenoble, service départemental de l'Education Nationale qui préconise fortement des mesures de prévention.

Installation d'une horloge avec une centrale installée dans le local MNS

2 bips, 4 messages vocaux enregistrés

Société BODET

Cout 5520 euros TTC installation comprise

Vote : 1 contre 14 pour

### **12- Vente de plans (PDIPR)**

(Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée)

Le plan sera réactualisé donc on commence par l'achat de 10 plans au prix de 4 euros par plan qui sera vendu 5 euros dans les deux Mairies.

Adopté à l'unanimité.

### **13-DIA SAFER**

<b>DIA pour Conseil Municipal du Vendredi 29 mars 2024</b>						
N° et date	notaire	nature du bien	parcelle	surface total	adresse	prix
<b>24-004</b> 14-03-2024	<b>Maître GUERIN</b> <b>WUTRICH</b>	habitation	305 D 710 305 D 711	789 m2	70 chemin des Granges Le Pin	280 000 €

	Rives					
<b>24-005</b>	<b>Maître BERNERD</b>	habitation	292 AI 372	1580	41 rue Saint	122 337.27 €
04-03-2024	Voiron				Michel Paladru	
<b>24.006</b>	<b>Maître BERNERD</b>	Habitation	292 AI 372	1580 m2	41 rue Saint	125 022.59 €
04-03-2024	Voiron	Appartement			Michel Paladru	
<b>24.007</b>	<b>Maître BERNERD</b>	Habitation	292 AI 372	1580 m2	41 rue Saint	111 409,89 €
04-03-2024	Voiron	Appartement			Michel-Paladru	
<b>27.008</b>	<b>Maître RUTA EGEA</b>	Habitation	305 D	2011 m2	191B rue du	340 000 €
27-04-2024	Voiron		1152		Mollard Le Pin	
<b>24.009</b>	<b>Maître ROUHETTE</b>	Habitation	305 C 656	507 m2	800 route des	198 000 €
27-03-2024	Pont de Beauvoisin				Moulins Le Pin	

<b>SAFER pour Conseil Municipal du vendredi 29 mars 2024</b>						
	<b>nature du bien</b>	<b>parcelle</b>	<b>surface</b>	<b>adresse</b>	<b>prix</b>	
	Bâtiments	292 AD 70 292 AD 444 292 AD 478	17948 m2	Benevet Paladru	250 000 €	
	Bâtiments	305 C 611	869 m2	Vers Ars Le Pin	30 000 €	
	Bâtiments	292 G 657	484 m2	La Montagne Paladru	292 000 €	
	Terres	292 AE 32 292 AE 86	38 426 m2	Au Girins Paladru	15 000 €	
	Terres	292 G 449 292 G 450	6 175 m2	Au ruches Paladru	45 000 €	

#### **14-Rapport des commissions**

##### **Commission Conseil Municipal Junior :**

19 enfants élus pour 2 ans qui viendront présenter leur programme.

Ils visiteront avec les anciens du CMJ, la Maison du Département à Grenoble 15 mai prochain.

##### **Commission Commerces :**

Les travaux de l'épicerie de Paladru doivent se terminer fin mai, le preneur estime à environ 3 mois pour se mettre en place.

Pour le restaurant de la plage à Paladru, on attend la visite du SDIS pour le contrôle de sécurité.

Le mur de séparation du local dentiste a été fait, la signature du compromis de vente va se réaliser prochainement.

Pour l'épicerie de Le Pin, les travaux sont en cours.

### **Commission Cimetière :**

L'Enquête Publique pour la création du nouveau cimetière se déroulera du 30 avril 2024 au 30 mai 2024.

### **15-Point Gazette**

La Gazette sera distribuée vers la mi-avril.

### **16-Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Tous les points ont été abordés, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.